

CNAS du 18 AVRIL 2019

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis, ce jeudi 18 avril 2019, pour le premier Conseil National d'action sociale faisant suite aux dernières élections professionnelles. Une nouvelle composition de cette instance est aujourd'hui présente devant vous. Ceci est le résultat de la volonté des agents de notre ministère. L' **Union FO Justice** a gagné un siège et la nouvelle présidence du CNAS ne pourra ignorer ce paramètre.

Les tentatives actuelles du gouvernement et notamment de madame la Ministre de la justice, visant à réduire les moyens d'actions des syndicats de notre Ministère doivent être aujourd'hui ouvertement dénoncés.

En effet, comment pourrions-nous passer sous silence la crise sociale que traverse notre Pays, crise communément appelée « **crise des gilets jaunes** ».

Une crise que certains membres du gouvernement voudraient expliquer, sûrement pour se dédouaner de leur responsabilités, sur une pseudo-faiblesse des « **corps intermédiaires** ».

Madame la ministre, de nombreux agents de votre ministère, contrairement à ce que vos conseillers peuvent vous véhiculer, ne sont pas des fonctionnaires « **privilégiés** » bien au contraire.

LA DÉTRESSE SOCIALE DE VOS AGENTS EST UNE RÉALITÉ !!!

Les difficultés sont réelles et aggravées par une politique de gel du point d'indice confirmée par le gouvernement auquel vous appartenez. Pour **FORCE OUVRIÈRE** l'augmentation du point d'indice, base de la rémunération de vos fonctionnaires, est une revendication qui vous sera à nouveau rappelée lors de la journée d'action du 09 mai 2019.

Oui, le 9 mai 2019 les fonctionnaires seront dans la rue pour exprimer leur attachement au statut, celui que le gouvernement souhaite remettre en cause !!!

Pour l' **Union FO Justice**, l'action sociale devient encore plus un levier indispensable d'aide aux agents en grande détresse, de ce ministère.

En matière de logement, l' **Union FO Justice** demande la mise en place du prêt à taux bonifié sur la base de critères réalistes et adaptés à la réalité du terrain, prenant en compte les revenus des agents concernés.

L' **Union FO Justice** demande davantage de réservations sur les zones tendues, notre organisation dénonce :

La baisse **EXORBITANTE** et **DÉMENTIELLE** de la part réservée au logement sur le budget 2019 !!!

Lors de la séance plénière du mois de juillet 2018, **FORCE OUVRIÈRE** avait déjà souligné les lacunes concernant la prise en charge des nouveaux agents intégrant notre ministère, qui sont et seront **ENCORE** livrés à eux-mêmes à leurs sorties d'école.

Comme nous l'avons précisé il y a 9 mois, la baisse du budget prévue sur le logement, va-t-elle servir à financer l'achat de tentes « **Quechua** » pour les personnels du Ministère de la Justice ?

En matière de restauration, notre organisation syndicale continue de soutenir les structures internes et associatives, bien avant le recours aux marchés publics de restauration, dont certains ne donnent pas entière satisfaction en matière de qualité. **FORCE OUVRIÈRE** demande davantage de concertation, d'information mais aussi de travail en toute transparence en matière de renouvellements de ces marchés.

En ce qui concerne les marchés de gestion déléguée incluant les mess pénitentiaires, l' **Union FO Justice** renouvelle la demande d'égalité de traitement entre tous les sites qui dépendent du MGD 2015 - certains sites sont toujours éloignés du complément de subvention sur les repas allégés - mais aussi une égalité de traitement entre marchés (mise en place du même complément de subvention sur les repas allégés pour les mess dépendant du marché MGD 2017). Bien entendu, nous attendons avec impatience l'aboutissement du plafonnement des restes à charge (coût du plateau réellement payé par l'agent), qui soit favorable aux agents ayant les plus faibles revenus.

FORCE OUVRIÈRE demande aussi que les conventions de restauration continuent d'être mises en place dans les meilleurs délais. Notre organisation demande et revendique également pour tous les sites qui ne peuvent toujours pas bénéficier d'une solution valable de restauration, la mise en place de titres restaurant afin que **TOUS** les agents du ministère de la justice, puissent se restaurer de manière convenable.

La restauration est un paramètre **ESSENTIEL** de l'action sociale !!!

Dans le domaine de la petite enfance, l' **Union FO Justice** continuera de revendiquer l'augmentation du nombre de berceaux, en région parisienne mais surtout avec une politique d'extension sur l'ensemble du territoire national.

FORCE OUVRIÈRE RENOUVELLE également sa volonté de voir les conditions d'attribution des CESU Périscolaires 6-12 ans revus par une augmentation significative des seuils de Revenu Fiscal de Référence (les montants actuels ayant été fixés à titre expérimental). L' **Union FO Justice** revendique également l'augmentation des montants des tickets CESU pour s'aligner sur le coût de la vie.

A propos du soutien aux associations et à la Fondation d'Aguesseau, l' **Union FO Justice** continuera de poursuivre son action afin que toutes les structures perdurent dans de bonnes conditions. Ces structures, quelle qu'en soit la taille, sont la dernière source de lien que peuvent avoir les agents en dehors du travail. Elles sont aussi associées à la distribution des aides et secours d'urgence à destination des agents en difficulté.

L'investissement des bénévoles du secteur associatif, réel, richesse de notre ministère doit être encouragé.

Tout au long du mandat, elles recevront le soutien plein et entier de l'Union **FO Justice**!!!

Concernant les groupes de travail déjà engagés, notre organisation souhaite voir aboutir des actions fortes et ceci, sans « **frein idéologique** » pour répondre aux problématiques d'Action Sociale en Outre Mer, lancé à l'initiative de notre organisation syndicale.

L' **Union FO Justice** ne peut que se réjouir de l'extension des CESU à certains Départements et Régions d'Outre-Mer, mais le travail est loin d'être achevé. Les CESU devront à terme être utilisables dans **TOUS** les Départements, Régions et Collectivités d'Outre-Mer et ceci sans **AUCUNE** exception !!!

Pour terminer, tous les volets de l'action sociale devront être étudiés de manière adaptée. A cet effet, l' **Union FO Justice** renouvelle sa demande d'un groupe de travail prenant en compte l'ensemble des spécificités afin de pouvoir mettre en place des solutions adaptées pour l'ensemble des agents justice des Outres mer en matière de logement, de petite enfance, de restauration, ...

Les représentants de l' **Union FO Justice** siégeant au sein du Conseil National de l'Action Sociale du ministère de la Justice, seront engagées au cours de ce mandat pour la défense de l'action sociale vecteur indispensable de justice sociale.

Fait à Paris, le 18 Avril 2019
Les Représentants CNAS
de l'Union **FO Justice**